Supméca

taxe d'apprentissage
⚠ réforme 2015

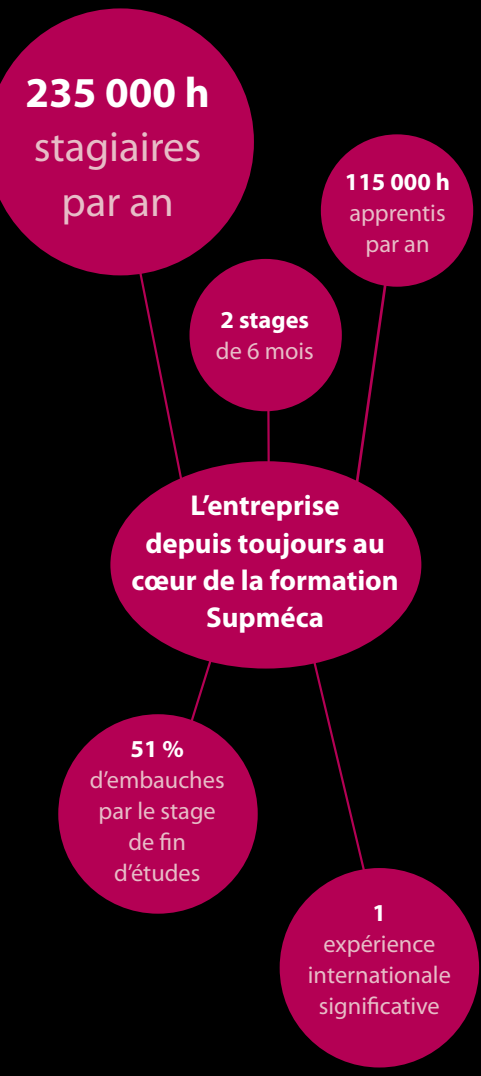

Répartition des diplômés par secteur d'embauche

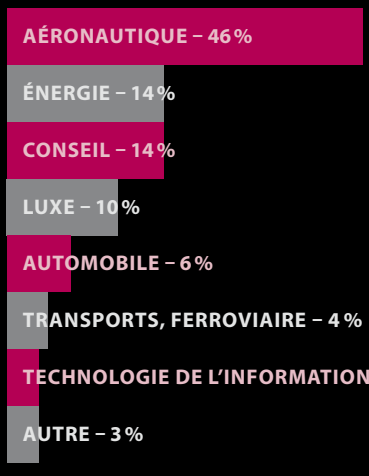
AÉRONAUTIQUE – 46 %
ÉNERGIE – 14 %
CONSEIL – 14 %
LUXE – 10 %
AUTOMOBILE – 6 %
TRANSPORTS, FERROVIAIRE – 4 %
TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION – 3 %
AUTRE – 3 %

Votre vivier d'ingénieurs Supméca

Vivier des talents de demain, Supméca forme des ingénieurs en génie mécanique et génie industriel pour tous les secteurs d'activité : aéronautique, automobile, transports, énergie, services et conseil, luxe…

3 ans de formation Supméca (initiale ou apprentissage) aux compétences suivantes :

- **Réaliser un cahier des charges,** un avant projet ou une conception détaillée.
- **Choisir les matériaux** répondant à un cahier des charges, en tenant compte de leur mode de fabrication et de l'environnement socio-économique.
- **Concevoir, simuler et optimiser** les composants d'un système multiphysique.
- **Concevoir des systèmes mécatroniques** complexes.
- **Préparer et organiser une équipe** autour d'une maquette numérique de pièces ou de produits sur la durée de leur cycle de vie.
- Concevoir, organiser, piloter et optimiser un **système de production et sa logistique.**

Des ingénieurs Supméca formés aux logiciels suivants :

Catia v6 Fluent Modelica Abaqus
Ideos Dymola Catia v5 SAP Adams
SysMl Ansys Quest Delmia Matlab Patran

Des ingénieurs Supméca formés en contexte professionnel :

- le **stage ingénieur,** de mars à septembre
- le **stage assistant ingénieur,** de juillet à février
- le **stage ouvrier,** en janvier
- le **projet Bureau d'études,** en mai à l'école
- le **projet de synthèse,** de décembre à février à l'école
- les **apprentis,** toute l'année

Donnez un sens à la taxe d'apprentissage, offrez votre horizon à nos ingénieurs

Votre appui par la taxe d'apprentissage représente 9 % de notre budget de fonctionnement et d'investissement (TP, plateformes, logiciels…). À votre demande, nous vous accompagnons dans vos besoins :

- RH (sourcing, formation continue…)
- R&T (projets pédagogiques, contrats…)
- à l'international (sourcing, profils…)
- en réponse aux enjeux sociétaux (égalité homme/femme, handicap, RSE…)

Les principaux partenaires de Supméca

ADECCO, ADEQUAT 007 SAS, AGCO SA, AIR LIQUIDE, ALSTOM, APAVE, AREVA, AUSY, BOSCH, BRÜEL & KJÆR FRANCE SAS, BUREAU VERITAS, CARTIER, CHANTECO SAS, CNIM, CONTINENTAL AUTOMOTIVE FRANCE SAS, DASSAULT, DPS, EADS, EDF, ERMI FORM, FACOM, FAURECIA, GAGNERAUD, GDF SUEZ, GROUPE MPO, IDEC, INTERXION, KNORR-BREMSE, KONTRON MODULAR, LEONI WIRING SYSTEMS FRANCE SA, L'ORÉAL, MANPOWER, MEDYSYS, MERSEN FRANCE, NEXTER, NTN-SNR, OTS SA, PCO INNOVATION, PERMASWAGE, PSA PEUGEOT CITROËN, PYROALLIANCE, ROWENTA, SAFRAN, SIEMENS, SMR AUTOMOTIVE SYSTEMS FRANCE, SNCF, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, SPARFLEX, STII, TATA STEEL, TELMA, THALES, THEBAULT ROBERT, TIRU SA, TRAPIL, VALESSENTIA, WABCO FRANCE, WEIR POWER AND INDUSTRIAL FRANCE…

Taxe d'apprentissage 2015 : mode d'emploi

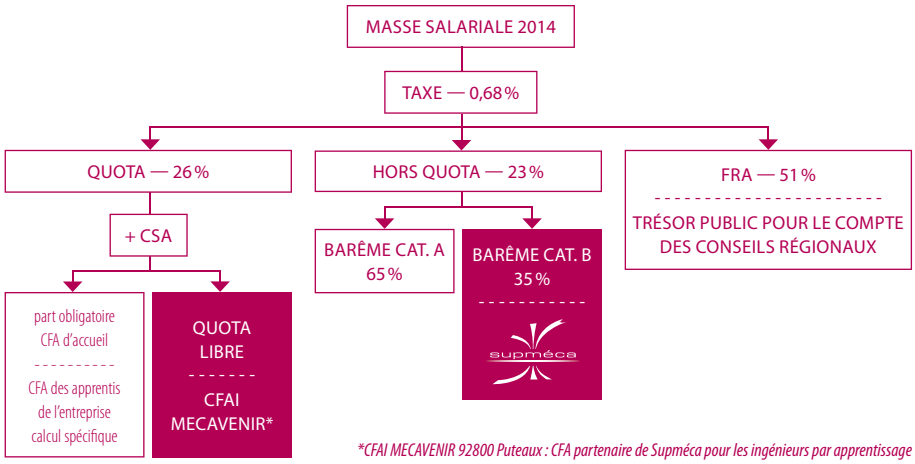
MASSE SALARIALE 2014
TAXE — 0,68 %
QUOTA — 26 %
+ CSA
part obligatoire CFA d'accueil
CFA des apprentis de l'entreprise calcul spécifique
QUOTA LIBRE
CFAI MECAVENIR*
HORS QUOTA — 23 %
BARÊME CAT. A 65 %
BARÊME CAT. B 35 %
supméca
FRA — 51 %
TRÉSOR PUBLIC POUR LE COMPTE DES CONSEILS RÉGIONAUX

**CFAI MECAVENIR 92800 Puteaux : CFA partenaire de Supméca pour les ingénieurs par apprentissage*

Conception graphique : service communication de Supméca. Rédaction : direction des relations industrielles. Imprimé en 1500 exemplaires, décembre 2014 par Linguinou Fabrication

Réforme 2015 : Comment nous verser votre taxe d'apprentissage ?

La règle du cumul étant abrogée, Supméca est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage au titre du barème **catégorie B** uniquement, par l'intermédiaire d'*AGIRES Développement* ou de tout autre organisme collecteur de votre choix. La **date limite de versement :** 28 février 2015.

N. B. : suivant votre organisme collecteur, vous trouverez Supméca sous le nom de **ISMEP – Institut supérieur de mécanique de Paris.**

renouvellement du matériel informatique

imprimante 3D (investissement 2014)

près de 200 ingénieurs diplômés par an

supméca

Institut supérieur de mécanique de Paris
3 rue Fernand Hainaut
93407 Saint-Ouen cedex

TAXE D'APPRENTISSAGE ?
PARTENARIATS ?

Christophe Massacrier,
Directeur des relations industrielles
christophe.massacrier@supmeca.fr
tél. : 06 64 53 66 37

www.supmeca.fr